

Travail des mineurs et mariage précoce pointés du doigt par l'UNICEF

8% des enfants triment et 3 % des filles de moins de 15 ans mariées



La situation des enfants dans le monde a connu ces dernières années des améliorations considérables. Cependant, si des progrès ont été accomplis en matière de protection de l'enfance, des disparités et des inégalités empêchent encore de réaliser pleinement les droits de ces derniers.

Tel est le principal enseignement du dernier rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) sur la situation des enfants, lequel met en évidence la problématique des disparités et des inégalités dans la réalisation des droits des enfants à travers le monde. Et «analyse les performances des différents pays dont le Maroc en matière de réalisation des droits de l'enfant dont le droit à la vie et la survie, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à la protection et la participation», souligne l'Unicef dont la représentante au Maroc, Regina De Dominicis, a présenté mercredi à Rabat les grandes lignes.

Selon les statistiques relevées dans ce rapport, intitulé «Chaque enfant compte, dévoiler les disparités, promouvoir les droits de l'enfant», le Maroc enregistre un taux de mortalité chez les moins de 5 ans de l'ordre de 33% contre 81% en 1990 alors

que le taux de mortalité infantile (moins de 1 an) se situait à 27% contre 63% en 1990.

Le taux de mortalité néonatale était de 18% en 2012. Par contre, le nombre annuel de décès de moins de 5 ans (milliers) était de 23% et l'espérance de vie à la naissance s'élève à 71 ans.

S'agissant du travail des enfants, le rapport relève que 8% des enfants (9% chez les garçons et 8% chez les filles) étaient employés entre 2002 et 2011. Il note aussi que 3% de filles ont été mariées à 15 ans contre 16% à 18 ans tandis que le taux des naissances au cours de la même période se situait à 85%. Et la violence conjugale s'élevait à 64% chez les femmes. Autres informations, 91% des enfants dont 90% de filles sont encore soumis à une discipline imposée par la violence à la maison ou à l'école.

Autres chiffres, le taux total d'alphabétisation des adultes entre 2008 et 2012 s'élevait à 71% alors que le taux net de scolarisation à l'école primaire entre 2008 et 2011 est estimé à 96%.

Outre les multiples facettes de la vie des enfants qu'il présente, le rapport répond également aux nombreuses questions sur le pourcentage d'enfants entrant à l'école primaire et arrivant au secondaire, au nombre d'enfants qui travaillent, entre autres. Mais tout n'est pas sombre, selon l'Unicef qui relève de grands progrès au niveau notamment de la santé et de la nutrition. D'après l'institution onusienne, le nombre de décès dus à la rougeole chez les enfants de moins de 5 ans a chuté de 482.000 en 2000 à 86.000 en 2012, grâce au progrès de la vaccination tandis que l'amélioration de la nutrition a conduit à une chute de 37% des retards de croissance depuis 1990. Le taux de scolarisation dans le primaire, quant à lui, a augmenté, même dans les pays les moins avancés. En effet, 81% des enfants étaient admis à l'école en 2011 contre seulement 53% en 1990.

Fruit de plusieurs études menées par l'Unicef et ses partenaires, ce rapport a été publié à l'occasion du 25ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (1989 – 2014).

Si «les données, à elles seules, ne changent pas le monde, elles rendent les changements possibles en identifiant les besoins, en appuyant les activités de plaidoyer et en mesurant les progrès», estime l'Unicef, persuadé que «le plus important est que les décideurs utilisent les données pour apporter un changement positif et que celles-ci permettent aux enfants et aux communautés de demander des comptes aux responsables»

Vendredi 4 Avril 2014

Alain Bouithy

<http://www.libe.ma>